

Province de Québec
Municipalité du Village de Price

Procès-verbal d'une séance du conseil tenue à l'Hôtel-de-ville de Price. mardi, le 21 juin 2016, à 18 h 30 par ajournement de la séance du 6 juin 2016, à laquelle est présente madame Lise Levesque, conseillère et sont présents messieurs Bruno Paradis, Yanick Ringuette et Mathieu Gagné, conseillers sous la présidence de monsieur Fabien Boucher, maire.

Madame Louise Furlong, directrice générale, greffière est aussi présente.

L'absence de madame Nathalie Morissette et de monsieur Ghislain Michaud est motivée

Mot de bienvenue.

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour:**

2016-195

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Lise Levesque et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

2. **Bilan annuel de la qualité et de la consommation de l'eau potable pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015:**

2016-196

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que le conseil municipal approuve le dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable publié le 1er mars 2016 et le bilan de la consommation et de ses coûts pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Une facture est transmise à la municipalité de Sainte-Flavie et à la municipalité de Grand-Métis conformément aux ententes en vigueur.

Adopté.

3. **États des résultats financiers 2015 pour le service des incendies:**

2016-197

Il est proposé par Lise Levesque, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement que le conseil municipal approuve le dépôt annuel des résultats financiers 2015 pour la gestion du service des incendies.

Adopté.

4. **Règlement numéro 357:**

Reporté à une séance ultérieure.

5. **Immeubles délabrés:**

5.1 **Autorisation à une firme d'avocats d'intenter un recours en vertu de l'article #227 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme:**

2016-198

Considérant l'état de l'immeuble référant au numéro de lot D-A-38-26;

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement de mandater *Cain, Lamarre, avocats* afin de représenter la municipalité du Village de Price et intenter un recours afin d'obtenir le rétablissement de la conformité de l'immeuble, bâtisse et terrain référant au numéro de lot D-A-38-26 et incluant les procédures, le cas échéant.

Adopté.

5.2 Suivi des autres dossiers:

Informations

6. Divers:

6.1 Dossier "Pages jaunes" courrier recommandé:

2016-199

Considérant la réception d'un avis par courrier recommandé le 14 juin 2016 requérant de la municipalité le paiement de la somme due à "*Pages jaunes*";

Considérant la résolution # 2016-031 adoptée le 16 janvier 2016;

À cet effet, il est proposé par Lise Levesque, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement de maintenir le statu quo soit de refuser le paiement des factures à "*Pages jaunes*" et de contacter le directeur "Relations clients" pour l'aviser de cette situation.

Adopté.

6.2 Nettoyage de la cour de l'école:

Considérant la demande soumise par la direction de l'école;

2016-200

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser les employés municipaux à procéder au nettoyage de la cour de l'école avec le balai Eddynet.

Adopté.

7. Période de questions.

8. Levée de l'assemblée:

Madame Lise Levesque propose la levée de l'assemblée à 19 h 30.

Maire

Directrice générale, greffière

Attestation:

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Fabien Boucher, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Fabien Boucher, maire